



Baromètre PRISM'EMPLOI Mars 2021



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2021

La survenue de la crise sanitaire et du confinement à partir du 17 mars 2020, ont conduit en quelques jours à l'effondrement de l'emploi intérimaire. En mars 2021, la lecture des tendances est donc perturbée par la référence à un mois de mars 2020 atypique (-25,4% au total en mars 2020 par rapport à mars 2019). En conséquence, le commentaire du Baromètre Prism'emploi de mars 2021 est élaboré par rapport aux données de mars 2019, permettant ainsi un éclairage plus pertinent.

En mars 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 694 960 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit 8,7 % de moins qu'en mars 2019, correspondant à la destruction d'environ 65 000 ETP sur deux ans.

L'intérim est orienté à la baisse dans l'ensemble des grands secteurs d'activité à l'exception notable des transports et de la logistique qui connaissent une progression de 5,5 % (par rapport à mars 2019).

L'industrie, le commerce et le BTP se situent légèrement en dessous de la tendance moyenne avec respectivement -13,5 %, -11,4 % et -10,3 % par rapport à mars 2019. Avec une contraction de 5,1 % sur deux ans, les services enregistrent une baisse un peu moins marquée que la moyenne.

Mars 2021 mis en perspective avec mars 2019 fait apparaître que les emplois intérimaires d'ouvriers non qualifiés (-7,0 %) et de cadres et professions intermédiaires (-7,5 %) ont mieux résisté que ceux d'ouvriers qualifiés (-10,1 %) et d'employés (-11,2 %).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de mars 2021 par rapport à mars 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-8,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

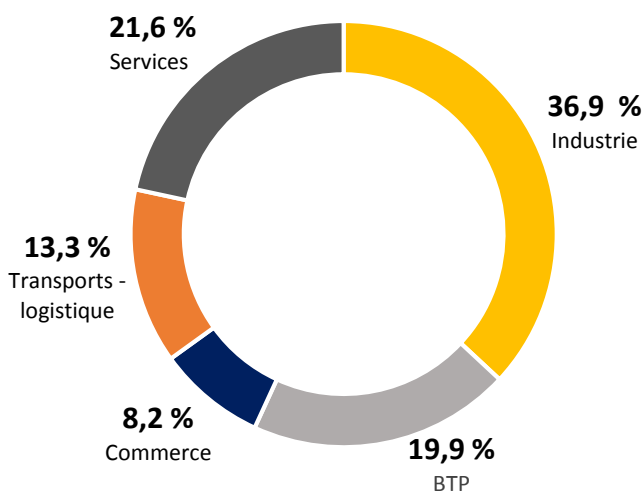
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+5,5 %), mais diminue dans les services (-5,1 %), le BTP (-10,3 %), le commerce (-11,4 %) et l'industrie (-13,5 %).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

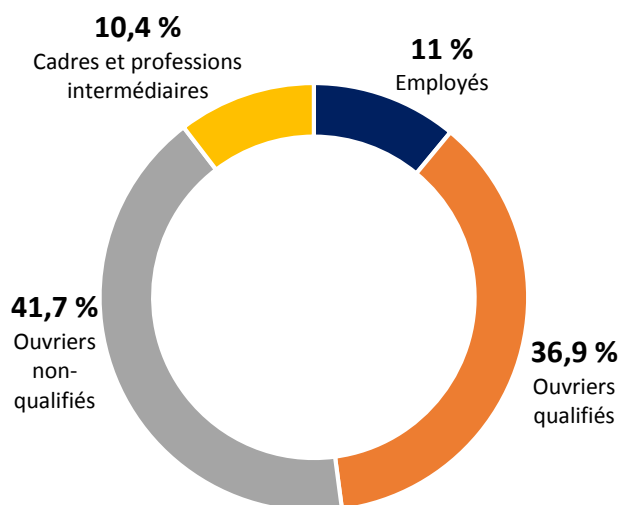
Toutes les qualifications diminuent

L'emploi intérimaire recule chez les ouvriers non qualifiés (-7,0 %), les cadres et professions intermédiaires (-7,5 %), les ouvriers qualifiés (-10,1 %) et les employés (-11,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DE MARS 2021 par rapport à mars 2019 et mars 2020

	2019	2020
Évolution globale	-8,7 %	+22,7 %
BTP	-10,3 %	+41,5 %
Industrie	-13,5 %	+25,7 %
Services	-5,1 %	+5,8 %
Transports	+5,5 %	+30,7 %
Commerce	-11,4 %	+10,6 %

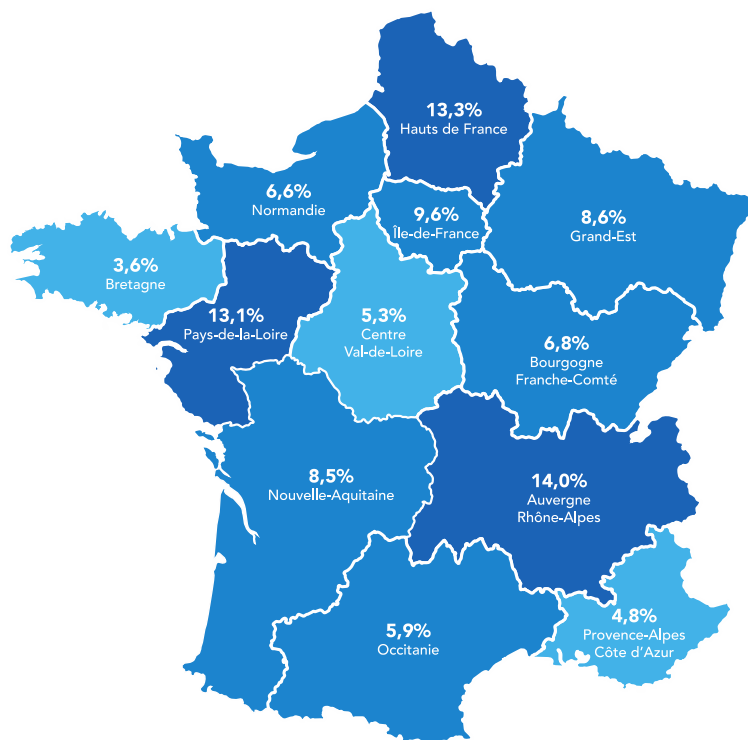
LE CDI INTÉRIMAIRE

En mars 2021, le CDI Intérimaire représente 46 578 ETP, soit 6,7% de l'emploi intérimaire.

Dans un contexte économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi ont accru leur effectif en CDII de 5 318 ETP sur un an correspondant à une hausse de 12,9 %.

Dans le détail des régions, le recours au CDI Intérimaire dans la structure de l'emploi intérimaire représente environ 10 % dans 3 régions : Pays de la Loire : 10,4 % ; Haut-de-France : 9,8 % et Bourgogne-Franche-Comté : 9,3 %.

La répartition géographique de ces contrats se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Auvergne-Rhône-Alpes : 14,0 % ; Haut-de-France : 13,3 % et Pays de la Loire : 13,1 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de mars 2021 par rapport à mars 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

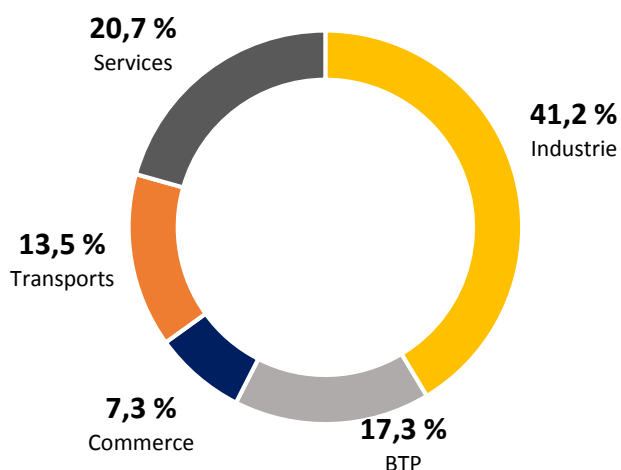
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-6,1 %) en région Auvergne-Rhône Alpes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+1,3 %) mais diminue dans les services (-0,2 %), l'industrie (-4,9 %), le BTP (-12,9 %) et le commerce (-21,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

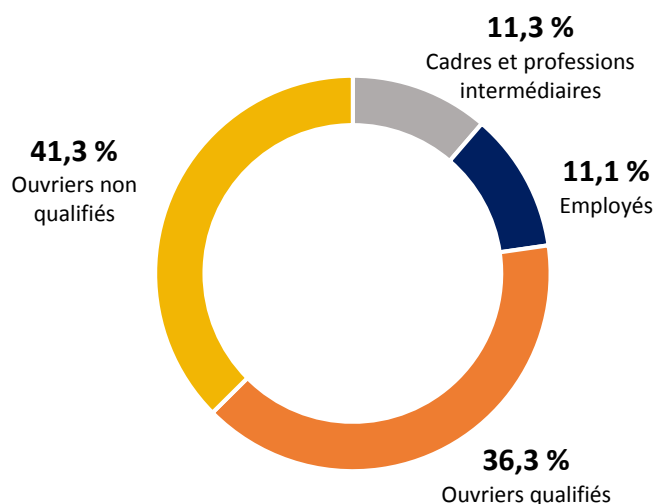


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications diminuent

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,5 %) mais recule chez les employés (-4,1 %), les cadres et professions intermédiaires (-5,2 %) et les ouvriers qualifiés (-13,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

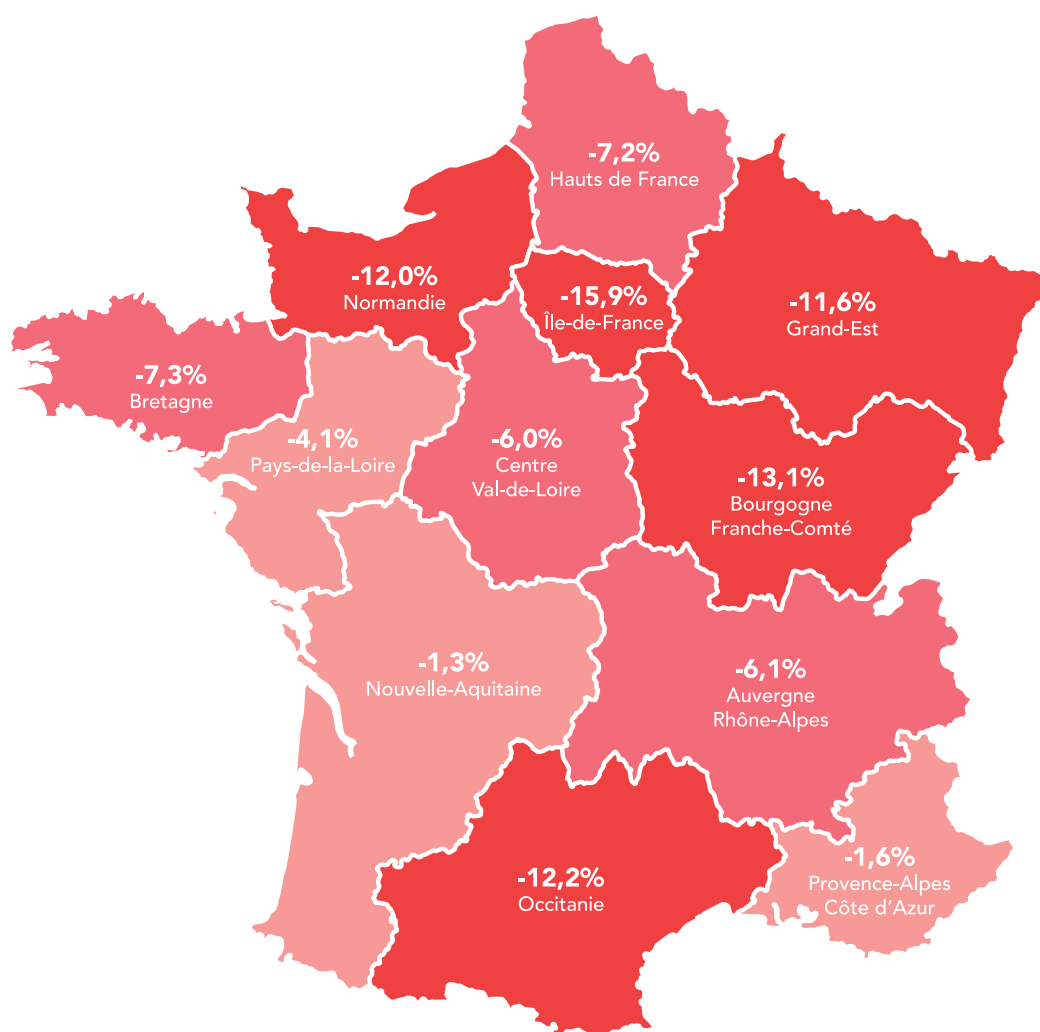
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Ain	-8,3 %	6,0 %
Allier	+11,5 %	6,3 %
Ardèche	-23,7 %	11,9 %
Cantal	-18,9 %	9,0 %
Drôme	+0,6 %	6,6 %
Isère	-2,5 %	6,5 %
Loire	-7,9 %	6,9 %
Haute-Loire	+7,6 %	7,5 %
Puy-de-Dôme	-6,6 %	8,8 %
Rhône	-7,7 %	5,5 %
Savoie	-13,2 %	6,1 %
Haute-Savoie	-7,3 %	4,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2021 par rapport à Mars 2019

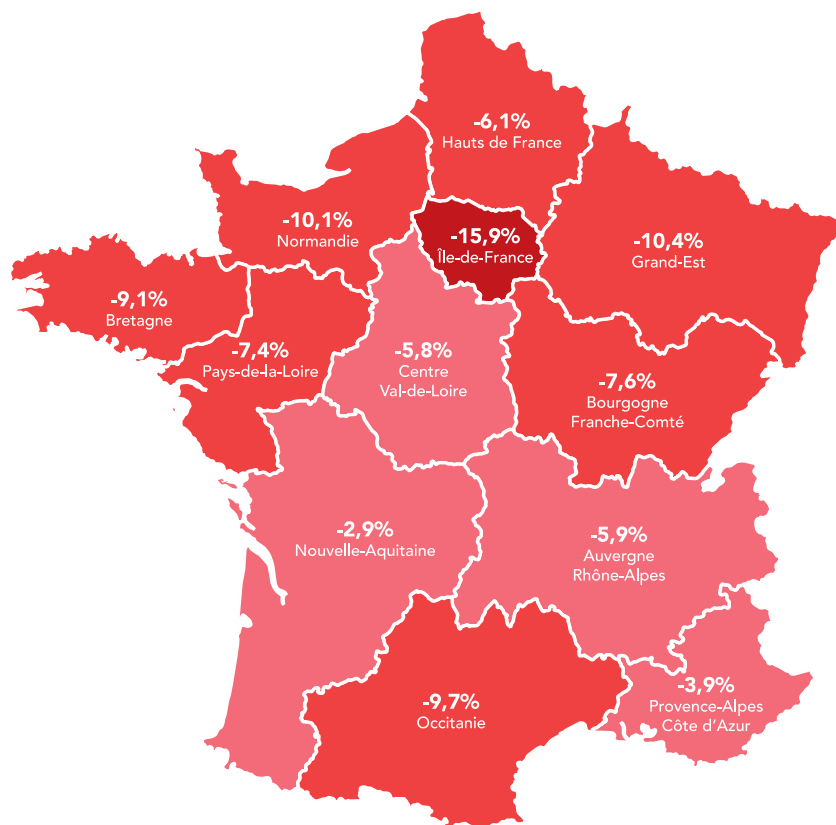
Toutes les régions sont en baisse

Dans le détail géographique, deux régions se distinguent par une moindre dégradation : PACA avec -1,6 % et Nouvelle-Aquitaine avec -1,3 %. A l'opposé, l'Île-de-France (-15,9 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (-13,1 %) sont caractérisées par une baisse nettement plus marquée que la moyenne.



Cumul annuel : janvier-mars 2021 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -8,6 % par rapport à la même période en 2019.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi